

En France aussi, un combat nécessaire

Lorsqu'on pense Droits de l'Homme, on ne regarde pas toujours près de chez soi. Pourtant, l'association Amnesty International nous rappelle au quotidien qu'ils peuvent être quotidiennement bafoués près de chez nous. Michel Billout est intervenu auprès du gouvernement notamment sur la situation des étrangers, **de leurs jugement et leur retenue (y compris des enfants) en**

centre de rétention, de la nécessité de protéger les mineurs isolés, d'en finir avec les contrôles discriminatoires et plus récemment sur les **conditions d'accueil des réfugiés** en Seine-et-Marne. Mais il est un dossier qu'il a suivi particulièrement, **c'est celui des Roms et de leur intégration en France** comme en Europe.



En 2013, Michel Billout au centre de rétention du Mesnil Amelot soutient les avocats et les associations contre la justice rendue derrière les barbelés et non au Palais de Justice.

L'intégration des Roms : un défi pour l'Union européenne et ses États membres

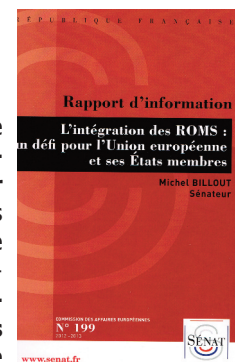
La migration économique de familles roms n'est pas un phénomène nouveau. Elle existe depuis des siècles. Depuis le début des années 1990, les mouvements de population ont augmenté des pays d'Europe centrale et de l'Est vers des pays d'Europe de l'Ouest et du Sud, principalement l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, la Grèce, l'Espagne. **Quinze mille à quarante mille Roms, selon les sources, venant principalement de Roumanie, de Bulgarie et des Balkans se sont installés en France.** Ce nombre est resté stable depuis plus de dix ans, même s'il s'accompagne de mouvements de populations divers. Depuis des décennies, **le discours politique dominant a contribué à créer des amalgames et à renforcer l'antisémitisme.**

L'action parlementaire est aussi un travail de prospection

Comment améliorer une situation que l'on sait difficile. Quelles solutions apporter ? C'est tout le sens du travail mené par Michel Billout dans la rédaction, en 2012, de son rapport sur l'intégration des Roms. Il a multiplié les déplacements au Parlement européen mais aussi en Hongrie, en Roumanie, pour y auditionner des ministres, des avocats, des représentants d'ONG et examiner les expériences menées dans ces pays, voir ce qui est transpo-

sable en France. Au sein d'un document de 93 pages, **Michel Billout fait de nombreuses recommandations, plaide pour une meilleure** coordination des initiatives prises, pour l'arrêt de l'approche «sécuritaire retenue au niveau national» qui a considérablement nuï à leur efficacité. **Les responsabilités qui incombent à chacun des échelons doivent être mieux définies.** Le temps des tergiversations, où chaque acteur tend à rejeter l'essentiel de la responsabilité de l'intégration sur les autres, laissant in fine les collectivités locales et les associations sur le terrain en grande difficulté, a suffisamment duré.

L'objectif ne doit plus être de chasser les Roms hors du territoire, mais bien de les intégrer. Quand on rapporte la population rom (8 millions) à la population de l'Union européenne (503 millions), la tâche ne paraît pas insurmontable, à condition de s'y atteler véritablement et de faire enfin tomber la barrière des préjugés. En ce sens, l'intégration des Roms en Europe apparaît comme un véritable défi : **le défi d'un continent qui, fondant ses valeurs sur la démocratie, les Droits de l'homme et l'État de droit doit s'efforcer de mieux les appliquer - le défi d'un continent à l'épreuve du réel.**



2004 - 2017 : bilan de 13 années parlementaires

Retrouvez l'ensemble des bilans de mandat numériques donnant accès, par thèmes, aux différentes interventions, questions au gouvernement, tribunes, vidéos, interventions en séance, rapports d'informations....pour le mandat 2011-2017 développé dans ce journal, mais également le précédent (2004-2011) en cliquant sur la vignette ci contre ou en vous rendant sur le site internet du sénateur :

www.michelbillout.fr

